

Consignes sanitaires

Directives de l'OFSP

- Respecter la **distance de 2 mètres (4m²)** entre chaque personne
- Se **laver régulièrement les mains**, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie des locaux
- **Ne pas serrer les mains**
- **Tousser ou éternuer dans un mouchoir** en papier, et le jeter immédiatement, ou dans le creux du coude.

Les visiteurs

Il est demandé aux personnes qui ont des **symptômes** (toux, fièvres, grippe...) de prendre contact avec les médiatrices, les médiateurs ou le secrétariat pour annuler ou déplacer un rendez-vous. **A l'arrivée des visiteurs, les médiateurs se donneront le droit de renvoyer toute personne qui présente des symptômes.**

Le **port du masque** n'est pas obligatoire. Il est toutefois recommandé pour toutes les personnes dites à risque. Idem pour les **gants**.

Les médiatrices et médiateurs s'engagent à...

- Porter un masque pour vous accueillir et pendant les séances de médiation si nécessaire : la décision de porter le masque ou de s'en séparer pendant la séance sera prise à partir du consensus des personnes présentes.
- Respecter les consignes de distances sociales
- Se laver les mains au savon, ou se les désinfecter au gel hydroalcoolique, avant et après chaque séance de médiation

Le matériel et les locaux

Les chaises, les tables/bureaux, les poignées de portes et autres accessoires, de même que la vaisselle et les cabinets de toilette, sont **désinfectés** entre chaque séance, ou après utilisation (matériel), et toutes les fins de journée.

Le matériel mise à disposition

Gants / Masques / Gels hydroalcooliques / essuie-mains en papier

*L'équipe de la maison genevoise des médiations
vous remercie pour votre collaboration*